

IO EQUIVALGO

#ioequivalgo

TELECHARGEZ
L'APP!



- Leggi la brochure nella tua lingua
- Read this leaflet in your language
- Vous pouvez lire la brochure dans votre langue
- Lee el folleto en tu lengua
- Ուղևորական քարտ
- اقرأ المطوية بلغتك
- প্রচারপত্রটি আপনার ভাষায় পড়ুন।
- 请您用您自己的语言看本宣传册





Se soigner avec les médicaments génériques équivalents: un choix responsable pour la qualité, la sécurité et l'efficacité à un coût inférieur.

En différentes occasions il pourrait vous arriver d'avoir besoin de prendre des médicaments. Les connaître vous aide à être conscient et à choisir avec votre médecin et votre pharmacien en toute sécurité, la solution la plus efficace pour votre problème de santé.

Et ce n'est pas tout.

Les données de l'Istat confirment que 9,5% des italiens renoncent à se soigner et les signalements que reçoit le Tribunal pour les droits du malade confirment que les coûts les plus lourds à supporter pour les familles sont relatifs aux achats de médicaments.

Faites- vous toujours conseiller par votre médecin et /ou par votre pharmacien au préalable. Mais pour vous aider dans l'achat d'un médicament, pour savoir s'il existe ou non des médicaments génériques équivalents et pour obtenir toutes les informations que vous cherchez, nous avons créé "**l'App Equivalgo**": il s'agit d'un instrument toujours à portée de main, que vous pouvez consulter facilement et rapidement, quand et où vous voulez : si vous avez besoin d'un médicament et que vous vous trouvez à la pharmacie ou chez votre médecin. Vous pouvez consulter l'App à partir de votre téléphone de façon simple: il vous suffit de taper le nom du médicament sur votre portable ou bien la substance active. Vous pouvez vérifier les différentes formulations disponibles (granulés, cachets, etc.) et sélectionner le dosage spécifique du médicament indiqué par le médecin ou conseillé par le pharmacien. Le résultat de votre recherche vous donnera une liste complète de médicaments présents dans le commerce, qu'ils soient couverts par des brevets (et donc obligatoirement de marque) ou bien qu'ils ne soient plus couverts par les brevets, de marque ou qu'il s'agisse de génériques, organisés par tranches de prix. Les médicaments sous brevet expiré sont insérés dans l'App et sont ceux

que l'Agence italienne du médicament (AIFA) place dans des listes spécifiques de médicaments génériques équivalents entre eux : on les appelle les listes de transparence. L'App ioequivalgo est un instrument qui vous aide à être plus informé et donc vous offre la possibilité d'évaluer si, à parité d'efficacité thérapeutique, il y a moyen d'épargner.

Pour en savoir plus, suivez ce parcours: découvrez ce qu'est vraiment un médicament générique équivalent, de quelle façon il peut vous aider et comment utiliser au mieux les médicaments.

1. Le médicament générique équivalent: regardons-le de plus près.

Le médicament générique équivalent est un médicament qui possède les mêmes caractéristiques pharmacologiques et thérapeutiques du médicament de marque déjà présent sur le marché et qui n'est plus sous protection du brevet.

Il est efficace et fonctionne de la même façon que celui de marque parce qu'il a:

1. La MEME SUBSTANCE ACTIVE, responsable de son effet pharmacologique (thérapeutique)
2. La MEME QUANTITE DE SUBSTANCE ACTIVE
3. La MEME UNITE POSOLOGIQUE (par ex: nombre de comprimés dans la boîte)
4. La MEME FORME PHARMACEUTIQUE (par ex: comprimés, capsules, solution injectable etc.)
5. La MEME VOIE D'ADMINISTRATION.



Il est sûr parce que:

- Les principes actifs sont déjà bien connus. Leur utilisation clinique est d'ailleurs consolidée par des années de commercialisation ; ils ont donc été auparavant déjà reconnus comme sûrs et autorisés par l'Agence italienne du médicament. Ces substances actives sont en effet identiques à celles qui ont été approuvées et insérées à l'époque de la commercialisation à la suite des résultats positifs de nombreuses études scientifiques et d'un monitoring constant de certains paramètres: toxicité, cancérogénèse, possibilité d'avoir des enfants, etc.
- Leur équivalence thérapeutique avec le médicament de marque a été contrôlée par l'AIFA à la suite de l'évaluation et de l'approbation des études présentées par la société productrice
- Le processus de production, distribution et conservation est soumis aux mêmes contrôles que ceux effectués sur les médicaments de marque
- Comme pour tous les médicaments, les contrôles se poursuivent même après la mise sur le marché.

En moyenne il coûte moins parce que:

- Il y a déjà eu des investissements dans la recherche, car la substance active est déjà connue et en usage depuis au moins 20 ans
- Des études précliniques et cliniques ont déjà été conduites pour démontrer l'efficacité et la sécurité du médicament pour l'être humain . Les sociétés qui produisent les médicaments de marque les ont déjà effectuées et les ont démontrées pour cette substance active.

De plus, leur introduction dans le commerce, créant de la concurrence, fait baisser aussi le prix moyen des médicaments de marque, qui arrivent dans certains cas à avoir le même prix que le médicament générique équivalent.

2. Générique équivalent et de marque : comparaison des médicaments

Votre médecin et votre pharmacien de confiance demeurent des points de références incontournables pour votre santé. Il est quand même important que vous sachiez qu'un médicament de marque et qu'un générique équivalent:

- ont la **même** quantité de substance active
- ont la **même** efficacité clinique
- se prennent dans les **mêmes** doses
- se prennent selon les **mêmes** modalités
- ont les **mêmes** indications thérapeutiques
- ont les **mêmes** contre-indications
- sont soumis aux **mêmes** contrôles
- sont **tous les deux** soumis à une procédure d'enregistrement
- sont soumis à la **même** surveillance
- sont parfois produits dans les **mêmes** sociétés
- ont un nom **différent**
- peuvent avoir un prix **différent**
- peuvent avoir des excipients **différents**
- peuvent avoir une couleur **différente**



- peuvent avoir une forme **différente**
- peuvent avoir une saveur **différente**.

Avant de prendre ou d'acheter un médicament même sans prescription médicale, qu'il soit générique ou de marque, informez votre médecin ou le pharmacien de la pathologie dont vous souffrez, ou avertissez- le si vous avez des allergies ou des intolérances particulières : cela vous évitera de prendre des traitements incompatibles avec votre état de santé.

3.L'adhésion thérapeutique: l'arme en plus de chaque médicament.

Afin que tout soin soit efficace, il est fondamental de suivre précisément les indications du médecin et/ou du pharmacien. Agir différemment peut être la cause principale de la non efficacité d'une thérapie pharmacologique qui peut être associée à une détérioration des conditions de santé et à des hospitalisations évitables. Pour suivre correctement une thérapie, il est nécessaire de comprendre et de s'en tenir aux recommandations du médecin et/ou du pharmacien en ce qui concerne la durée, les doses, la fréquence de l'administration du médicament pendant la durée complète du cycle de la thérapie, en plus des conseils sur le mode de vie. Si vous pensez que c'est difficile de suivre une thérapie parce qu'elle est composée de plusieurs médicaments à prendre par jour, ou parce que vous avez peu d'information ou que vous sentez que vous n'êtes pas assez suivi, adressez-vous à un médecin et/ou à un pharmacien et/ou à un infirmier. Si vous entretenez un rapport fait de dialogue et de confiance avec eux, ceci vous aidera à comprendre au mieux leurs indications. Les professionnels de la santé sont disponibles pour vous offrir le soutien nécessaire afin que vous puissiez participer activement au processus de changement dans votre mode de vie, de soin et de guérison.

Si la thérapie qui vous a été prescrite vous procure des effets indésirables, ne la changez pas ou ne l'interrompez pas, consultez au plus vite le médecin et/ou le pharmacien et décidez avec eux quel comportement adopter.

Suivre des soins coûteux et de longue durée peut devenir un problème et pourrait vous conduire à interrompre la thérapie. Les données confirment que de plus en plus de personnes, à cause des coûts élevés, renoncent aux soins. Se soigner avec des médicaments génériques équivalents, surtout pour les malades chroniques, peut représenter une solution pour ne pas renoncer aux soins et c'est donc une solution pour améliorer la santé de tout le monde. Parlez-en à votre médecin.

De plus, suivre les thérapies n'apporte pas seulement la santé à vous et votre famille, mais ceci aide aussi à la viabilité du Service de Santé National: parce que de cette façon on évite des coûts supplémentaires comme les hospitalisations, les examens médicaux, etc.

4. Une liste à emporter avec vous

L'hospitalisation et ensuite la sortie d'hôpital et le retour à la maison sont des moments très délicats qui peuvent avoir une incidence sur le fonctionnement de vos soins et donc il faut les affronter avec attention.

Il peut arriver que vous ayez besoin d'être hospitalisé pour un accouchement ou une intervention programmée. Dans ces cas là, si vous prenez déjà des médicaments, les professionnels de la santé auront une attention particulière.

Dans ces moments-là **amenez toujours avec vous la liste des médicaments que vous prenez.**

La liste devra reporter pour chaque médicament: le nom, la dose, et les horaires de prise durant la journée. De plus, il est très important de spéci-

fier si vous utilisez des produits homéopathiques, d'herboristerie, phytothérapeutiques, des compléments alimentaires ou d'autres préparations achetés dans des magasins spécialisés.

5. La qualité c'est aussi vous qui la faites, avec la pharmacovigilance.

Si vous devez prendre un médicament générique équivalent ou de marque et si vous remarquez qu'il y a des effets différents par rapport à ceux qui sont prévus ou bien alors, si le médicament n'a aucun effet, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Il pourra évaluer ce qu'il s'est passé et, en cas de nécessité, signaler auprès de l'AIFA les éventuels effets négatifs que vous aurez remarqué, afin de permettre qu'on enquête sur le médicament.

Vous avez un rôle à jouer.

Sur le site internet www.agenziafarmaco.it vous trouverez un formulaire qui permet également à tous les citoyens de signaler des effets indésirables.

Chacun a son rôle à jouer: le citoyen a le droit de signaler (des réactions allergiques, des effets indésirables, une inefficacité); pour le médecin et pour le pharmacien il s'agit d'un devoir.



6. Alliance thérapeutique : l'union fait la santé de tous.

L'alliance thérapeutique est un rapport qui s'instaure entre la personne malade, son médecin et tous les autres professionnels de la santé, chacun sur la base de ses compétences.

Dans cette alliance, le médecin a le devoir d'expliquer et d'argumenter les choix pharmacologiques et thérapeutiques, le patient, lui, a le droit de participer en exprimant ses propres doutes, son consentement et ses préférences.

Quand vous êtes en face d'un médecin et/ou d'un pharmacien vous avez le droit d'être sûr d'avoir bien compris toutes les indications. Exprimez vos doutes et votre consentement ou bien votre désaccord par rapport à ce qui vous est proposé. Ceci vous aidera à mieux suivre les indications.

De plus, il faut que vous sachiez que, d'ores et déjà, dans les cas où il existe un ou plusieurs génériques équivalents, le Service de Santé National vous garantit le médicament générique équivalent au prix le plus bas quand il est disponible: c'est à vous de décider quand vous êtes à la pharmacie et que vous devez payer la différence de prix si vous en préférez un autre, à un coût plus élevé.

Si le médecin a spécifié sur l'ordonnance "NON REMPLAÇABLE" le pharmacien devra vous donner le médicament prescrit. En cas contraire, le pharmacien doit vous proposer celui qui coûte le moins cher.

Si vous choisissez le médicament le plus onéreux, vous devez payer de votre poche l'éventuelle différence de prix par rapport au médicament qui coûte moins cher, en plus du ticket modérateur s'il y en a un.

Que demander à votre médecin avant de prendre tout médicament:

- A quoi sert-il ?
- Combien de "cachets" par jour il faut prendre ?

- Quand prendre le médicament ?
- Peut-il être pris avec d'autres médicaments, des aliments, des alcools, etc. ?
- Pendant combien de temps faut-il continuer la thérapie ?
- Que faire si on oublie de le prendre ?
- Quels effets indésirables peut-il provoquer ?
- Comment et où conserver le médicament ?

Que devez-vous **communiquer** avant que l'on vous prescrive ou conseille un médicament:

- Si vous prenez déjà d'autres médicaments
- Si vous êtes allergique à certaines substances
- Si vous êtes en train de programmer une grossesse
- Si vous êtes enceinte ou si vous allaitez
- Si le médicament est pour un enfant ou pour une personne âgée
- Si vous avez des difficultés pour faire un mouvement quand vous prenez un médicament, ou alors si les instructions ne sont pas claires.

Après que vous soyez sorti de chez le médecin:

- Si vous avez des doutes, n'hésitez pas à téléphoner à votre médecin, il appréciera l'attention que vous mettez par rapport à l'administration de la thérapie
- Si vous avez des difficultés à prendre le médicament ou si le médicament vous cause des problèmes, ne prenez pas l'initiative d'arrêter seul la prise du médicament, mais parlez-en plutôt à



votre médecin: il pourra trouver des solutions alternatives ou comprendre si les effets secondaires sont “dans la norme”

- Si vous pensez avoir dans votre armoire à pharmacie des médicaments semblables à ceux qui vous ont été prescrits, ne les prenez pas avant d'avoir parlé à votre médecin ou au pharmacien!

Que demander au pharmacien

- Comme la loi le prévoit, demandez à être informé sur l'existence d'un médicament générique équivalent qui coûte moins cher par rapport à un médicament de marque et ceci est valable pour les médicaments de classe A (remboursés par le Service de Santé National) comme pour les médicaments de classe C, c'est à dire ceux qui sont complètement à charge des citoyens et pour lesquels on est obligé d'avoir une ordonnance.

Quand le médecin ne spécifie pas sur l'ordonnance que le médicament n'est pas remplaçable, le pharmacien est tenu de vous proposer le médicament le moins cher contenant la même substance active. A ce moment-là c'est à vous de décider lequel des deux médicaments choisir.

- Voir et consulter ensemble la liste de transparence, c'est à dire la liste qui vous permet de connaître, à partir du nom commercial ou de la substance active du médicament, l'unité de prise (ex: cachet) et la boîte avec le prix le plus bas des médicaments génériques équivalents. Par le biais de l'App ioequivalgo, vous pouvez facilement contrôler cette liste
- Vous donner toutes les informations utiles pour prendre au mieux les médicaments
- Posez toutes les questions auxquelles vous pensez au





pharmacien pour éviter de prendre des médicaments qui sont incompatibles avec les pathologies/allergies/ ou exigences particulières que vous avez.

- Connaître la différence de prix entre le médicament prescrit et le médicament éventuellement moins cher
- Si le dispositif (par exemple un inhalateur), la plaquette thermoformée et l'emballage sont facile à ouvrir et à utiliser

Rappelez-vous! Le médicament est un allié de la santé uniquement si ...

- Vous l'utilisez correctement et seulement quand c'est nécessaire
- Le médecin vous a prescrit ou le pharmacien vous a conseillé
- Vous n'avez pas suivi les conseils de connaissances ou d'amis qui ont pris un médicament pour un problème similaire au votre: **cha-**
cun de nous est unique.

7. Pour votre santé mais aussi pour celle de qui vous est proche.

De nombreuses personnes, en plus de s'occuper de leur propre santé, prennent soin de la santé des personnes qui leur sont proches: leur enfant, leur mère, leur père, un ami, un compagnon. Pour eux, rappelez-vous toujours de:

- Vérifier qu'ils prennent correctement les médicaments qui leur ont été prescrits par le médecin
- Vérifier que les horaires et les quantités de la prise de médicament sont corrects
- Aider, au cas où il y a eu une variation dans la thérapie de la part du médecin, à reconnaître et à prendre correctement les médicaments
- Vérifier périodiquement l'armoire à pharmacie pour éliminer et placer les médicaments périmés dans les collecteurs prévus à cet effet.

8. Le médicament en ligne: le futur à votre porte.

La loi européenne pour la vente en ligne des médicaments a été depuis peu transposée dans le droit italien.

La disposition de loi identifie ce label, commun à toute l'Europe et garantit que le vendeur par Internet soit fiable et qu'il ait déjà droit à la vente au grand public de médicaments conformément à la législation en vigueur.

La vente en ligne de médicaments est autorisée uniquement pour les médicaments qui n'ont pas l'obligation d'une ordonnance (SOP et OTC) complètement à charge du citoyen.

Vous pourrez donc acheter ces médicaments en toute sûreté, uniquement sur les sites Internet qui exposent le label délivré par le Ministère de la Santé. La pharmacie ou l'établissement commercial autorisés devront exposer le label "clairement et visiblement sur toutes les pages du site Internet destinées à la vente des médicaments sans obligation de prescription". De plus, il est possible de vérifier la fiabilité du site en cliquant sur le label qui renvoie au site Internet du Ministère de la Santé: là, vous pouvez vérifier si le vendeur en ligne est enregistré dans la liste des vendeurs autorisés.



Pour en savoir plus

Pour ceux qui désirent approfondir cet argument, il est possible de contacter **le numéro vert Farmaci-line 800-571661**, d'envoyer un **e-mail à l'adresse** suivante **farmaciline@aifa.gov.it**, ou bien d'envoyer un **fax** au **06.5978.4807**.

Con il contributo
non condizionato di/
Avec la contribution
non conditionné par

Partner tecnico/
Partenaire technique

Con il Patrocinio di/
Sous le patronat de



In collaborazione con/En collaboration avec



Una campagna promossa da/Une campagne promue par



www.cittadinanzattiva.it

Pour de plus amples informations visitez le site internet
www.ioequivalgo.it et téléchargez l'App ioequivalgo

Moi je prends soin de moi,
pas seulement de la boîte.




IO EQUIVALGO

#ioequivalgo

**TELECHARGEZ
L'APP!**

Moi je prends soin de moi,
et même de ma retraite.



IO EQUIVALGO

#ioequivalgo

**TELECHARGEZ
L'APP!**